Hestation de Fin de Formation ONNEK CAMEROON ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES YOUTH CONNEKT SUD-CAMEROUN REPUBLIQUE DU CAMEROUN ET DE L'ARTISANAT Paix - Travail - Patrie AINPERENA

REPUBLIC OF CAMEROON Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF SMALL AND MEDIUM-SIZED ENTREPRISES, SOCIAL ECONOMIY AND CRAFTS YOUTH CONNEKT SOUTH CAMEROON





Le Président, Fondateur du Centre d'Excellence de Formation aux Métiers d'Arts en Innovation Technologique et Entrepreneuriale / CEFMAITE / YOUTH CONNECK SUD-CAMEROUN/CEFMAITE / RECJEPROVACIE/EBOLOWA

Vu la constitution;

Vu le décret N°2012/565 du 28 Novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique; Vu le décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du gouvernement;

Vu le décret Nº 2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du gouvernement ;

7ue la loi nº 2018/010 du 11 juillet 20218 MINEFOP, régissant la formation professionnelle du Cameroun du chapitre I disposition générale des articles 7u le décret N° 2010/1099/PM du 07 Mai 2010 portant organisation et fonctionnement des Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes;

.3,5,6,8, 9 et 10 et du chapitre VII dispositions diverses, transitoire et finales des articles 54

Tue le décret nº 2020/0301 / PM / du 22 Janvier 2020 fixant les modalités d'accomplissement des missions des structures d'Incubation des Petites et Vu l'autorisation N° 65/RDA/LO7/SAC et le N° 21/008/RDA/L07/SASC du 21/2021 Déclarant l'existence des Associations Youth Connekt-Sud Cameroum Moyennes Entreprises du chapitre I des dispositions générales des articles I, 2 alinéa I et 2 structure d'incubation généralistes et l'article 4 Recjeprovacie;

Vu le Procès-verbal du Conseil du Centre

Décerne à :

Matricule: 008N2020HRG Nom (s) et Prénom (s): NENGUI BATHELEMY Jean Pierre Né (e): le 03/02/1995à: ILANGA

L'Attestation de Fin de Formation Professionnelle Filière: HOTELLERIE ET TOURISME Spécialité: HEBERGEMENT (Réceptionniste Gouvernant)

Mention: EXCELLENT

Fait a Ebolowa, 1602 2 ADUI En foi de quoi, la présente Attestation est établie et délivrée à l'intéresse (e. pour servir et valoir ce que de droit./-

L'Impétrant

Encadreu

M. BATOUM JEAN JACQUES

M. L'AMBASSADEUR DU YOUTH CONNEKT CAMEROUN

Président Fondateur

and Causaling Business